Ligue des Associations Sportives Estudiantines Luxembourgeoises
League of the Luxembourg Students' Associations
Luxemburger Studentensportverband
lasel@lasel.lu / www.lasel.lu

RAPPORT DE l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DE LA LASEL

La 79ème Assemblée générale de la LASEL Asbl a eu lieu le mardi, 4 février 2025 à l'École Internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB) à Mersch.

1) Allocation de bienvenue par Madame la directrice de l'EIMAB, Madame Julie-Suzanne BAUSCH

Madame Julie-Suzanne BUACH souhaite la bienvenue à Monsieur Georges Mischo, ministre des Sports, ainsi qu'au Comité Central de la LASEL, aux directions, aux invités d'honneur et aux associations sportives avec leurs élèves.
L'École Internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB) a ouvert ses portes en 2020/2021, en pleine crise sanitaire au Luxembourg. Bien que ses débuts aient été marqués par des difficultés, notamment en raison d'infrastructures encore inachevées, de la période COVID et de l'accueil de 180 élèves ukrainiens ayant fui leur pays à cause de la guerre, l'EIMAB a toujours pris part aux activités de la LASEL.
L'EIMAB repose sur trois grands piliers, dans lesquels le sport joue un rôle essentiel :

a) la santé et le bien-être,
b) la démocratie et la tolérance cosmopolitique (fair-play, respect, égalité des chances),
c) le développement durable et l'environnement (sport en pleine nature).

En tant qu'école à plein temps, l'EIMAB propose un emploi du temps structuré, avec des cours se terminant chaque jour à 16h45, à l'exception du vendredi après-midi, où la fin des cours est fixée à 12h30. Bien que l'emploi du temps de l'EIMAB complique la participation des élèves aux activités de la LASEL les jeudis après-midi, l'ensemble de la communauté scolaire s'efforce de leur offrir, ainsi qu'aux enseignants, l'opportunité de prendre part aux compétitions. L'année dernière, avec moins de 400 élèves inscrits, l'école a enregistré 469 participations aux événements de la LASEL, avec 25 équipes engagées et cinq titres de champions.
Chaque classe suit un programme sportif obligatoire tout au long de l'année, incluant diverses activités : team-teaching au Mariendall, sports nautiques à Lultzhausen, stages sportifs à Butgenbach, au lac de Madine ou au Triolago, ainsi qu'un stage de ski axé sur l'expérience mentale. Le projet d'établissement actuel met particulièrement l'accent sur les activités nautiques.
Madame Julie-Suzanne BAUSCH adresse un grand MERCI à toute l'équipe d'éducation physique et sportive de l'EIMAB pour son engagement exemplaire au sein de l'établissement.

2) Appel nominal des délégués

48 sur 54 associations sportives étaient présentes. Les autres membres et directeurs étaient excusés. Avec les deux tiers de l'Assemblée générale réunis, le quorum de vote est atteint.

3) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est légèrement modifié en raison de la présence de Monsieur Georges MISCHO, ministre des Sports, qui prononceront un mot après l'allocution du Président, Monsieur Jeff KOHNEN.

4) Allocation d'introduction du Président, M. Jeff KOHNEN

Monsieur Jeff KOHNEN souhaite la bienvenue à Monsieur Georges Mischo, ministre des Sports, ainsi qu'aux directeurs, aux représentants des fédérations sportives, aux invités d'honneur et anciens, aux délégués des sections sportives et à leurs élèves, ainsi qu'aux directeurs sportifs.

L'année 2024 a été une excellente année pour la LASEL, avec une augmentation des participations aux activités sportives. Un total de 71 championnats a été organisé, rassemblant 8002 participations, un nouveau record. Nous pouvons être fiers d'avoir réussi à motiver et encourager un si grand nombre de jeunes à y prendre part. Le plus grand merci revient aux enseignants d'éducation physique et sportive, dont l'engagement a rendu possible un tel succès. Cependant, un défi majeur cette année pour la LASEL a été le volet financier. Le Président de la Commission financière, Monsieur Kevin HARTERT, apportera plus de précisions à ce sujet un peu plus tard.
Comme chaque année, Monsieur Jeff KOHNEN tient à partager une expérience marquante vécue lors d'un événement auquel il a participé. Cette année, il s'agit de la Gymnasiade au Bahreïn, organisée par l'ISF, où il a officié en tant que chef de mission. Ce fut une expérience unique, au cours de laquelle il a eu la chance d'accompagner les archères Kenza POPP et Lea TONUS, ainsi que leur entraîneure Maryia SHKOLNA. La Gymnasiade a été le plus grand événement multisports jamais organisé par l'ISF, avec 3 500 athlètes venus de 67 pays différents. Durant cette semaine, Monsieur Jeff KOHNEN a beaucoup appris sur le tir à l'arc. Les deux jeunes athlètes ont décroché l'or et l'argent en épreuve mixte par équipe, mais cette compétition n'ayant réuni que des athlètes de différents pays, elle n'a pas compté dans le classement des médailles. Toutefois, Kenza POPP a remporté la médaille de bronze en tournoi individuel. Bien qu'un tel événement représente un investissement financier conséquent, il en vaut la peine pour nos jeunes sportifs. Les expériences et émotions vécues sont inestimables pour la suite de leur carrière. C'est pourquoi la LASEL continuera à envoyer des athlètes à ces compétitions internationales.

Toutefois, certains points négatifs concernant l'ISF doivent être soulignés. Lors de l'Assemblée générale de 2024, nous avions informé que la LASEL avait adressé une lettre de protestation à l'ISF en raison de certaines dérives préoccupantes :

- Les événements s'allongent considérablement (jusqu'à 10 jours), rendant difficile la participation des enseignants, élèves et arbitres, qui doivent poser congé ou manquer les cours.
- Les compétitions sont organisées de plus en plus loin de l'Europe, augmentant ainsi les coûts financiers.
- L'ISF Academy impose désormais aux chefs de mission et entraîneurs de suivre des séminaires en ligne coûteux, sans réelle valeur ajoutée.
- Certaines associations scolaires ont été ignorées, les invitations ayant été directement

envoyées aux fédérations, aux équipes nationales et aux clubs sportifs, ce qui trahit l'esprit initial de l'ISF.

Plusieurs nations, dont la Croatie, la Serbie et la Belgique, ont exprimé leur mécontentement en envoyant des lettres similaires à l'ISF. De plus, Laurent PETRINKA, président de l'ISF pendant 10 ans, a démissionné juste avant la Gymnasiade, après que l'on a découvert qu'il percevait un salaire de 290 000 euros de l'ISF.
À ce jour, le calendrier 2025/2026 de l'ISF ne comporte que très peu d'événements internationaux, ce qui fait peser un risque accru d'effondrement de l'organisation du sport scolaire.
Cela serait fort regrettable pour nos élèves. Selon nous, la seule issue pour sauver l'ISF réside dans une restructuration plus transparente et un renouvellement des instances dirigeantes.

En tant que Président de la LASEL, Monsieur Jeff KOHNEN tient à remercier le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Sports pour leur collaboration étroite au niveau financier. Il souligne que Monsieur Georges MISCHO, ministre des Sports, a tenu sa promesse faite lors de l'Assemblée générale de 2024 à Differdange, en augmentant le subside accordé par son ministère. Un grand merci, car ces fonds ont été directement investis au bénéfice des élèves.

À la fin de son discours, Monsieur Jeff KOHNEN exprime sa gratitude envers toutes les personnes ayant soutenu la LASEL durant l'année écoulée :

- Le Comité central de la LASEL
- Le ministère des Sports et le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que les sponsors, pour leur soutien financier et matériel
- Les directeurs sportifs, qui proposent et organisent chaque année une grande diversité de compétitions pour les élèves
- Les fédérations sportives, qui mettent à disposition les arbitres
- Les directeurs d'établissements scolaires, qui ouvrent leurs installations sportives les jeudis après-midi
- Les directions et concierges du LAML, LMRL, AL et du SNJ, qui mettent leurs salles à disposition pour le traditionnel tournoi de Noël durant les vacances.

4a) Allocution de Monsieur le Ministre des Sports Georges MISCHO

Monsieur le Ministre des Sports, Georges MISCHO, s'excuse pour son retard à cette Assemblée générale. N'étant jamais venu auparavant dans cet établissement, il pensait qu'il se trouvait à proximité de son ancienne école à Mersch, près du LTPES.
Il remercie l'Assemblée d'avoir adopté l'ordre du jour afin de pouvoir adresser quelques mots aux personnes présentes.
Monsieur Georges MISCHO occupe depuis un peu plus d'un an le poste de Ministre des Sports. Son objectif est de développer une politique axée sur le sport et le mouvement, afin d'encourager un maximum d'enfants et d'adolescents à pratiquer une activité physique. Il ne s'agit pas seulement de sport de haut niveau, mais avant tout du plaisir de bouger, de découvrir son corps et d'apprécier l'effort physique. Pour cette raison, il est essentiel d'investir davantage dans le secteur du sport, et Monsieur le Ministre a tenu sa promesse d'augmentation de subside financier

à la LASEL, qu'il s'engage à augmenter continuellement pour les années à venir. La LASEL est l'un des piliers fondamentaux de la politique sportive, car, avec la LASEP, elle constitue une infrastructure clé qui permet aux enfants et adolescents de découvrir de nouvelles activités sportives. Elle offre également l'opportunité d'explorer des disciplines moins pratiquées et de s'initier à la compétition, facilitant ainsi leur passage éventuel vers un club sportif.
La LASEL offre aux jeunes les valeurs du sport gratuitement, et pour cela, il tient à remercier sincèrement tous les enseignants d'EPS et les directeurs sportifs pour leur engagement et leur motivation."

Pour Monsieur le Ministre des Sports, il est crucial de soutenir le sport scolaire, car de nombreux jeunes abandonnent la pratique sportive pour diverses raisons. Il est donc impératif que la LASEL poursuive son travail et que nous puissions augmenter les heures dédiées au mouvement.
En collaboration avec le Ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Claude MEISCH, les deux ministères vont réaliser un inventaire des infrastructures sportives existantes au Luxembourg, notamment dans les lycées.
L'objectif est d'optimiser leur utilisation, non seulement pendant les cours, mais aussi en dehors des heures scolaires : les après-midis, les soirées, les week-ends et les vacances.
La population luxembourgeoise ne cesse de croître, alors que nos infrastructures stagnent. C'est pourquoi les ministères vont investir, dès cette année, 5 millions d'euros dans la rénovation des infrastructures sportives, et 130 millions d'euros supplémentaires au cours des cinq prochaines années pour la construction de nouvelles installations.
A la fin, Monsieur le Ministre des Sports lance un appel aux directions des établissements scolaires pour qu'elles ouvrent leurs infrastructures sportives au sport parascolaire et aux clubs sportifs, car nous devons garantir des conditions optimales pour les compétitions et les entraînements de nos jeunes sportifs."

5) Compte rendu financier par le Président de la Commission des Finances, Monsieur Kevin HARTERT

Monsieur Kevin HARTERT tient à remercier le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Sports, la BCEE, Tolli SCHMIT et la commune de Contern pour leur soutien financier en 2024.

Concernant la subvention du ministère des Sports, Monsieur Kevin HARTERT précise que celle-ci a augmenté, passant de 7 800 euros en 2023 à 15 000 euros en 2024. Il souligne également que Monsieur le Ministre des Sports a tenu sa promesse de l'année précédente. Grâce à cette augmentation, une subvention exceptionnelle a été accordée aux lycées ayant participé aux championnats ISF afin de couvrir leurs frais.

Les principales dépenses à noter sont les suivantes :

- Acquisition d'une nouvelle affranchisseuse pour notre bureau, en conformité avec les normes imposant une digitalisation du processus.
- Augmentation des frais de déplacement, qui ont encore grimpé par rapport à 2023, dépassant désormais la barre des 100 000 euros. Une nouvelle fois, Monsieur Kevin

HARTERT fait appel aux associations sportives de l'importance de privilégier les transports en commun ou les camionnettes de l'école, lorsque le nombre d'élèves participants le permet.

- Frais de participation aux compétitions ISF-FISU, dont le coût a été multiplié par cinq par rapport à 2023, en raison des déplacements en Serbie, au Kenya et à Bahreïn.

L'augmentation des dépenses, combinée à la hausse du nombre d'écoles et de compétitions, a entraîné une diminution de 50 % du montant des subventions versées aux associations sportives en fin d'année, comparé à 2023. Par conséquent, la LASEL a enregistré un déficit plus important en 2024, sans quoi les subventions auraient été encore plus réduites.
Concernant l'évolution des subventions, la valeur du point de subvention reste à 2,15 euros, soit un niveau équivalent à celui d'avant la crise sanitaire. Toutefois, en raison de l'augmentation continue du nombre d'associations sportives, le montant alloué à chacune diminue. Suite à certaines remarques de directeurs, le Comité Central de la LASEL a décidé qu'une subvention ne sera versée en fin d'année que si son montant dépasse 100 euros. En dessous de ce seuil, la gestion comptable devient trop lourde par rapport aux bénéfices apportés. Les fonds non distribués seront alors redistribués entre les autres écoles.

Le budget pluriannuel du ministère de l'Éducation prévoit une augmentation de 30 000 euros pour 2025 par rapport à 2024. De plus, la LASEL pourra conserver son statut de petite ASBL, ne remplissant qu'un seul des trois critères nécessaires pour être classée comme ASBL de taille moyenne.

À cette date, la LASEL dispose d'un solde de 95 918 euros sur ses deux comptes.

Ligue des Associations Sportives Estudiantines Luxembourgeoises

League of the Luxembourg Students' Associations
Luxemburger Studentensportverband

lasel@lasel.lu / www.lasel.lu

31.12.2024

Compte rendu financier 2024

Réf.		Montant Débit	Montant Crédit	Montant Débit	Montant Crédit	
100	**Transport**			0,00 €	0,00 €	0,00 €
110	Crédit transport activités nationales	0,00 €	0,00 €			
120	Crédit transport activités internationales	0,00 €	0,00 €			
130	Frais de route pour dirigeants	0,00 €	0,00 €			
140	Feuille de route MEN	0,00 €	0,00 €			
200	**Subsides reçus**			0,00 €	240.125,00 €	240.125,00 €
210	Subsides MENJE	0,00 €	225.000,00 €			
220	Subsides Ministère des Sports	0,00 €	15.000,00 €			
230	Subsides extraordinaires	0,00 €	0,00 €			
241	*Autres subsides étatiques*	0,00 €	0,00 €			
242	*Autres subsides*	0,00 €	125,00 €			
300	**Sponsoring et autres recettes**			0,00 €	600,00 €	600,00 €
310	Partenaires financiers	0,00 €	600,00 €			
320	Dons	0,00 €	0,00 €			
330	Cotisations	0,00 €	0,00 €			
340	Recettes extraordinaires	0,00 €	0,00 €			
400	**Intérêts créditeurs**	0,00 €	0,00 €			
410	Compte CCPL	0,00 €	0,00 €			
420	Compte BCEE	0,00 €	0,00 €			
430	Compte Epargne BCEE	0,00 €	0,00 €			
490	**Divers**			37.689,00 €	40.600,00 €	2.911,00 €
491	*Participation des sportifs au championnat de ski*	32.400,00 €	38.055,00 €			
492	*Participation aux frais des cercles universitaires (TU)*	5.289,00 €	2.545,00 €			
499	**Corrections**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
500	**Frais de fonctionnement**			10.220,82 €	0,00 €	-10.220,82 €
510	**Frais d'entretien**					
511	*Contrat de nettoyage*	419,98 €	0,00 €			
512	*Entretien et aquisitions matériel de bureau*	0,00 €	0,00 €			
513	*Entretien, aquisition matériel activités sportives nationales*	57,48 €	0,00 €			
520	**Entretien et aquisitions matériel de bureau**					
521	*Acquisition de matériel de bureau*	3.972,11 €	0,00 €			
522	*Frais de bureau divers*	25,03 €	0,00 €			
530	**Publications et frais d'imprimerie**	40,00 €	0,00 €			
540	**Frais postaux et de télécommunications**	2.079,87 €	0,00 €			
550	**Frais de banque**	0,00 €	0,00 €			
560	**Assurances**					
561	*FOYER Assurance RC*	3.369,62 €	0,00 €			
562	*AXA Assurance Bâtiment*	256,73 €	0,00 €			
570	**Frais de location**	0,00 €	0,00 €			
600	**Frais de déplacement**			117.529,90 €	14.499,22 €	-103.030,68 €
610	**Frais de transport**					
611	*Frais de transport activités nationales*	81.445,34 €	0,00 €			
612	*Frais de transport activités internationales*	28.918,62 €	14.499,22 €			
613	*Frais de transport activités nationales (voitures privées)*	927,30 €	0,00 €			
620	**Frais de route**					
621	*Frais de route activités nationales*	3.419,24 €	0,00 €			
622	*Frais de route Comité Central et directeurs sportifs*	2.819,40 €	0,00 €			
700	**Frais d'organisation**			13.446,70 €	0,00 €	-13.446,70 €
710	Frais d'organisation activités sportives					
711	*Frais d'organisation activités sportives nationales*	6.738,81 €	0,00 €			
712	*Frais d'organisation activités sportives internationales*	375,80 €	0,00 €			
713	*Achat de matériel pour organisations sportives*	1.908,89 €	0,00 €			
714	*Coupes et récompenses*	4.423,20 €	0,00 €			
720	**Frais d'arbitrage**			9.731,70 €	0,00 €	-9.731,70 €
721	*Arbitres intra-LASEL / LASEP*	490,00 €	0,00 €			
722	*Arbitres externes*	9.241,70 €	0,00 €			
730	**Indemnités**			41.141,27 €	0,00 €	-41.141,27 €
731	*Indemnités réunions Comité Central*	9.360,00 €	0,00 €			
732	*Indemnités réunions directeurs sportifs*	0,00 €	0,00 €			
733	*Indemnités réunions commission technique et sportive*	500,00 €	0,00 €			
734	*Indemnités réunions commission des finances*	0,00 €	0,00 €			
735	*Indemnités aides aux activités nationales*	31.281,27 €	0,00 €			
740	**Frais de participation ISF - FISU**			37.626,13 €	15.944,40 €	-21.681,73 €
741	*Frais ISF*	31.751,13 €	15.944,40 €			
742	*Frais FISU*	5.875,00 €	0,00 €			
800	**Relations publiques et frais promotionelles**			4.353,90 €	572,42 €	-3.781,48 €
810	Frais de réceptions	4.353,90 €	572,42 €			
820	Cadeaux et gadgeterie	0,00 €	0,00 €			
830	Récompenses - activités sportives nationales	0,00 €	0,00 €			
900	**Subsides payés**			44.654,55 €	0,00 €	-44.654,55 €
910	Subsides ordinaires aux sections sportives	36.087,00 €	0,00 €			
920	Subsides extraordinaires aux sections sportives	7.520,00 €	0,00 €			
930	Cotisations payées	562,00 €	0,00 €			
940	Autres subsides/dons	0,00 €	0,00 €			
990	**Divers**					
991	*Acquisitions d'équipements*	485,55 €	0,00 €			
999	**Corrections**	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	0,00 €
	Somme	336.393,97 €	332.341,04 €	336.393,97 €	332.341,04 €	-4.052,93 €

6) Rapport des réviseurs de caisse et désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2025

Monsieur Gérard ZENS et Monsieur Pascal BERMES ont contrôlé les caisses et ont approuvé le travail rigoureux et exact de Monsieur Kevin HARTERT.
Monsieur Pascal BERMES lance un appel au ministère de l'Éducation nationale, au ministère des Sports ainsi qu'au ministère des Transports afin qu'ils prennent des mesures pour réduire les frais de transport des écoles auprès des entreprises de transport

7) Rapport d'activité sportive par Monsieur Tom PUNDEL, Président de la Commission Technique et Sportive

Photos et vidéos à l'appui, Monsieur Tom PUNDEL présente les activités et les championnats de l'année scolaire écoulée, à savoir les résultats des activités nationales, les résultats des activités internationales et le tournoi de Noël.

Au total, les élèves ont pu participer à des compétitions dans différents sports lors des 29 après-midis organisés par la LASEL.

Tous les résultats et photos se trouvent sur le site www. lasel.lu

À la fin de la présentation, Marc HOFFMANN a tenu à remercier nos deux directrices sportives en volley-ball, Anne-Marie LEBON et Céline GRANDJEAN, pour leurs 11 ans et 6 ans de travail respectifs au sein de la LASEL.
Elles n'ont pas pu assister à l'Assemblée Générale aujourd'hui, mais un cadeau de remerciement leur sera remis ultérieurement.
Avec Maurice VANLANDEGHEM, un nouveau directeur sportif en volley-ball a été trouvé.

8) Approbation des nouveaux statuts de la LASEL asbl

À ce jour, aucune interpellation n'a été adressée à la LASEL concernant la mise à jour des statuts, conformément à la nouvelle loi sur les ASBL.
L'Assemblée générale a voté en faveur des nouveaux statuts avec 48 voix pour et 0 contre, ce qui signifie qu'ils ont été adoptés et entrent en vigueur à partir d'aujourd'hui.
Les nouveaux statuts peuvent être consultés sur le site de la LASEL.

9) Admission de nouvelles sections sportives

Aucune demande d'admission n'a été transmise à la LASEL.

10) Questions et interpellations

Aucune interpellation n'a été faite.

11)Remise des trophées 2024

- Sportifs méritants de la LASEL 2023/2024

Filles :

Mia EICHER (LAML) avec 16 participations
Léa BIEUX (EIMAB) avec 15 participations
Hannelore CLOCKAERTS (LAML) avec 14 participations

Garçons :

Linus SCHUMACHER (LGL) avec 17 participations
Finn ANDREASEN (LTA) avec 14 participations

Les diplômes et cadeaux ont été remis par Monsieur le ministre Georges MISCHO et Monsieur Jeff KOHNEN, président de la LASEL.

- **Classement des 3 meilleures Sections sportives**

  1. LAML
  2. LGL
  3. ALR

Les coupes ont été remises par Monsieur le ministre Georges MISCHO et Monsieur Jeff KOHNEN, président de la LASEL.

- **Gagnants de l'« Axxess » Cross pour non-affiliés**

  Equipe filles : AL

  Equipe garçons : AL

Les coupes ont été remis par Madame Anouk THILL, membre du comité de la FLA.

- **Challenge FLF de la meilleure Section sportive pour le ALR**

La coupe a été remise par Monsieur Robert THILLENS.

- **Challenge FLBB de la meilleure Section sportive pour le LNB**

La coupe a été remise par Monsieur Michel REILAND.

11) Fixation du lieu de l'Assemblée générale 2025

Monsieur Tom DELLES, direcetur du LTA, remercie la LASEL, les collègues et les élèves pour leur engagement et est heureux de nous accueillir en 2026 à Gilsdorf.

Un vin d'honneur, offert par la Direction de l'EIMAB, a clôturé l'Assemblée générale-2025.